

■ **Carma Saràl**, à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 17. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 28.03.2002. But: exploitation d'un café restaurant. Capital: CHF 20'000. Associés: Quartier Jean-Luc, avec une part sociale de CHF 19'000, et Quartier Marcel, avec une part sociale de CHF 1'000, tous deux des Brenets, au Locle. Gérant: l'associé Quartier Jean-Luc avec signature individuelle. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce.
Journal no 852 du 04.04.2002
(00420068 / CH-645.4.095.694-3)